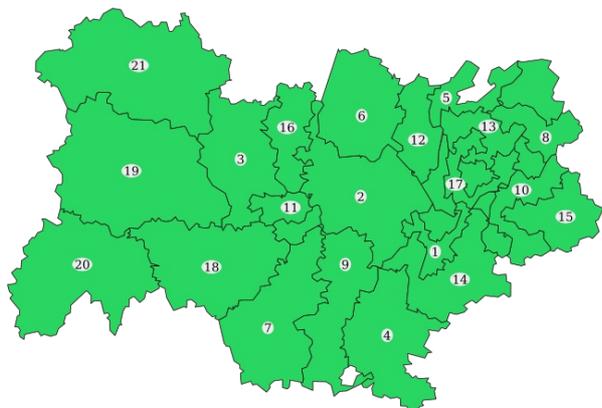
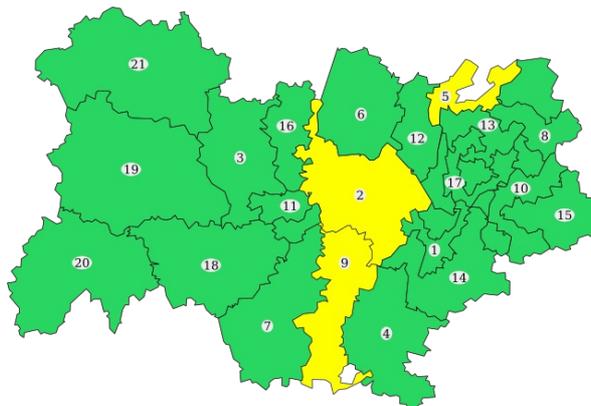


Pour le 19-06-2025



Pour le 20-06-2025 Episode de type estival



19-06-2025			Bassins d'air	20-06-2025		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
			1 Bassin Grenoblois			
			2 Bassin Lyon Nord-Isère		180	
			3 Contreforts Massif Central			
			4 Est Drôme			
			5 Bassin Lémanique		180	
			6 Ouest Ain			
			7 Ouest Ardèche			
			8 Vallée de l'Arve			
			9 Vallée du Rhône		180	
			10 Vallée Maurienne Tarentaise			
			11 Bassin Stéphanois			
			12 Zone Alpine Ain			
			13 Zone Alpine Haute-Savoie			
			14 Zone Alpine Isère			
			15 Zone Alpine Savoie			
			16 Zone des Coteaux			
			17 Zone urbaine des Pays de Savoie			
			18 Haute-Loire			
			19 Puy-de-Dôme			
			20 Cantal			
			21 Allier			

Vendredi 20 juin, la formation de l'ozone sera favorisée par l'action du rayonnement solaire sur les polluants primaires précurseurs de l'ozone émis par les activités humaines. Le seuil d'information et de recommandation fixé à 180µg/m3 pourrait être franchi sur plusieurs bassins d'air. Des vigilances jaunes sont activées pour le bassin d'air de la vallée du Rhône, le bassin Lyonnais Nord Isère ainsi que le bassin lémanique. Pour ce week-end, la situation caniculaire devrait s'amplifier avec des niveaux d'ozone élevés et de nouvelles vigilances. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain 20 juin à 13h30.

 Pas de vigilance

 Vigilance jaune

 Vigilance orange

 Vigilance rouge

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Évitez de vous exposer aux produits nocifs

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Évitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Évitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes